

## Assister la fonction douanes, spécialité export control

CATEGORIE : B

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Organisation de la circulation des marchandises**

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : **N1202**

Formacode : —

Date de création de la certification : **11/10/2016**

Mots clés : **CODE DES DOUANES DE L'UNION**, **Security and Risk Management**, **processus qualité**, **Supply Chain Management**

### Identification

Identifiant : **2940**

Version du : **13/12/2017**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Organismes de formations référencées par la Commission européenne sur la Compétence douanière](#)

Non formalisé :

- [CFW - Competency Framework](#)

Norme(s) associée(s) :

—

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Assistant au sein des entreprises OEA ou Assistant dans un département Commerce International ou compliance, l'« Assistant » relaye la mise en œuvre de la réglementation et le suivi des procédures liées à la circulation internationale des marchandises.

**Débouchés** : Assistant d'un service chargé de de la circulation, du suivi ou de la gestion internationale des marchandises soumises à export control.

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- ASSISTER LA FONCTION DOUANES, SPÉCIALITÉ EXPORT CONTROL ODASCE/CP FFP : <http://www.cpffp.com/certificat/626>

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

A l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « ASSISTANT ». Il est capable de :

maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international et de l'Export control ;  
distinguer les différents concepts douaniers essentiels : statut, régimes, espèce, origine, valeur, typologie export control et procédures ;  
appréhender les spécificités de son secteur d'activités : les règles douanières et export control des échanges ;

### Public visé par la certification

Tous publics

signaler des anomalies sur les procédures et régimes douaniers et export control utilisés dans l'environnement de travail à la hiérarchie ou lors de questions transversales interservices ;  
savoir lire les cartes d'identité douanière de marchandises, et qualifier les flux ;  
aider à la circulation des informations liées à l'évolution de la législation douanière et de l'Export control des échanges.

## Modalités générales

Formation continue, mode d'enseignement interentreprises, présentiel

Durée de la formation " Assister la fonction douanes, spécialité Export Control" : 10 jours non consécutifs, soit 70 heures en présentiel

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

Pour répondre à des impératifs réglementaires stipulés dans le Code des Douanes de l'Union européenne (CDU), l'ODASCE qui dispense de la formation continue depuis 1975 sur la matière douanière et fiscale des échanges, peu ou pas enseignée durant les cursus académiques, a voulu anticiper en créant et en proposant des parcours professionnels innovants assurant la mise en conformité des acquis de ses stagiaires au titre de l'article 27, 1-b iii, et en phase avec le référentiel européen des compétences des métiers de la douane.

Ces parcours ventilés en trois spécialisations : Douanes, Accises ou *Export Control* offrent l'accès à trois niveaux de compétences dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager.

C'est selon ce découpage en trois niveaux de spécialisations et trois niveaux de compétences structurées en « modules » que la certification est demandée afin d'apporter aux entreprises la qualification professionnelle requise par les textes de l'Union Européenne.

### Pour l'entité utilisatrice

Pour répondre à des impératifs réglementaires stipulés dans le Code des Douanes de l'Union européenne (CDU), l'ODASCE qui dispense de la formation continue depuis 1975 sur la matière douanière et fiscale des échanges, peu ou pas enseignée durant les cursus académiques, a voulu anticiper en créant et en proposant des parcours professionnels innovants assurant la mise en conformité des acquis de ses stagiaires au titre de l'article 27, 1-b iii, et en phase avec le référentiel européen des compétences des métiers de la douane.

Ces parcours ventilés en trois spécialisations : Douanes, Accises ou *Export Control* offrent l'accès à trois niveaux de compétences dans l'entreprise : Assistant, Gestionnaire ou Manager.

C'est selon ce découpage en trois niveaux de spécialisations et trois niveaux de compétences structurées en « modules » que la certification est demandée afin d'apporter aux entreprises la qualification professionnelle requise par les textes de l'Union Européenne.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Prérequis généraux, CV ou dossier justifiant la validation des acquis à l'appui : • niveau Bac à minima ou équivalent ; • connaissance du vocabulaire douanier et fiscal de base, des échanges et du contexte international de mise en œuvre des textes, règlements et

### Certificateur(s)

- ODASCE

recommandations y compris et notamment les Incoterms ; • français parfaitement courant ; • niveau d'anglais « élémentaire » (soit équivalents du CECRL\* : A2.) [(\*) Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues] ; • utilisation maîtrisée des outils bureautiques et de l'internet Le questionnaire d'entrée au parcours - remis au moment de l'inscription- permet d'évaluer si les prérequis sont atteints.

## Centre(s) de passage/certification

■ ODASCE

### Compétences évaluées

#### Critères de compétences évalués au niveau des savoir / savoir-faire et savoir être :

Connaître les règles de classement d'une marchandise selon la nomenclature douanière pour des marchandises soumises à l'Export control.

Connaître les règles liées à l'Origine d'un produit et identifier les possibilités de règles sur les origines préférentielles pour des marchandises soumises à l'Export control.

Identifier les bases de la Valeur en Douane et connaître les méthodes de liquidation des droits et taxes y compris pour des marchandises soumises à l'Export control.

Décrypter les fiches douanières pour des marchandises soumises à l'Export control.

Décrypter les instructions pour les partenaires de la chaîne logistique en tenant compte des particularités de marchandises soumises à l'Export control.

Aider à l'évaluation du statut d'Opérateur Économique Agréé dans un environnement de marchandises soumises à l'Export control.

Assister à la mise en œuvre des Téléprocédures et Téléservices et des facilités réglementaires pour la gestion et le suivi de marchandises soumises à l'Export control.

#### Compétences :

À l'issue du parcours, le participant doit atteindre le niveau de connaissances « ASSISTANT DOUANE SPECIALITE EXPORT CONTROL ». Il est capable de :

maîtriser la définition exacte de mots clés liés au commerce international et de l'Export control ;  
distinguer les différents concepts douaniers essentiels : statut, régimes, espèce, origine, valeur, typologie export control et procédures ;

appréhender les spécificités de son secteur d'activités : les règles douanières et export control des échanges  
signaler des anomalies sur les procédures et régimes douaniers et export control utilisés dans l'environnement de travail à la hiérarchie ou lors de questions transversales interservices  
savoir lire les cartes d'identité douanière de marchandises, et qualifier les flux ;

aider à la circulation des informations liées à l'évolution de la législation douanière et de l'Export control des échanges.

#### Capacité de réflexion :

Le candidat en parcours de niveau « Assistant », après plusieurs modules de formation, doit être en mesure de présenter une problématique sur l'objet de son rapport de situation. Cette

problématique doit permettre d'utiliser les compétences acquises dans un contexte professionnel d'entreprise, celle où le candidat est employé ou qu'il souhaite rejoindre.

Le participant sera évalué sur un suivi pédagogique dont le contenu sera partie intégrante du mémoire de soutenance.

**Épreuves écrites :** Principes du suivi pédagogique

**Objectifs du suivi pédagogique :** amener le candidat au parcours à la rédaction finale d'un rapport de situation qui sera soutenu devant Jury.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Formation portant sur la réglementation douanière et considérées comme pertinentes et adaptées à son implication dans les activités douanières, conformément aux dispositions de l'article 27 (1) (b) de l'acte d'exécution du CDU. Association professionnelle ou de commerce reconnue par les autorités douanières ou par un organisme d'un Etat membre (Article 27 (1) (b) (iii) AE CDU)

La validité est Temporaire

Du 11/10/2016 au 11/10/2020

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat professionnel CP FFP

## Plus d'informations

### *Statistiques*

10 certifiés à fin 2016.

### *Autres sources d'information*

[http://www.odasce.asso.fr/Site\\_Odasce/formations\\_parcours\\_professionnels.htm](http://www.odasce.asso.fr/Site_Odasce/formations_parcours_professionnels.htm)